

Numérique et e-santé : nouvelles prises en charge

QUALITE - ORGANISATION DES SOINS

Ref : ORGDS09D



Compétences visées

Intégrer la dimension numérique dans la prise en charge des patients.

Objectifs et contenus

Mieux connaître le contexte et les enjeux de la e-santé pour anticiper et comprendre

- Le contexte de la e-santé avant et après le Covid-19.
- Les axes de la stratégie nationale de la e-santé à court terme et à long terme : feuille de route du numérique 2023-2027
- Le ségur du numérique.
- La définition des actes qui relèvent du numérique et de la e-santé : téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance médicale, téléassistance médicale.
- Le champ d'application des outils : du téléphone au Dossier Médical Partagé en passant par les carnets de suivi connectés, plateformes de support patient, réseaux sociaux, *community*, *serious games* éducatifs et pédagogiques.
- Le cadre réglementaire et juridique.
- Les enjeux stratégiques, éthiques et déontologiques.
- Les expériences d'établissements de santé ou autres, en France et à l'étranger, témoignages.

Définir un modèle d'organisation

- La mise en action d'un projet de e-santé :
 - la définition du projet médical : adéquation de l'offre aux besoins, e-santé dans quel parcours de soin,
 - la conception de l'organisation : parcours de prise en charge, détails des activités, acteurs concernés, service SI.
- Les directives réglementaires et légales.
- La protection et la gestion des données : collecte, transfert, analyse et rapport, modification, annulation, stockage, archivage.
- Les responsabilités et assurances.
- Les aspects financiers/budgétaires.
- Les conventions, autorisations questions juridiques.
- La formation initiale pour les professionnels de santé/patients/autres :
 - l'outil et son usage,
 - les modalités de connexion.
- Le plan de formation continue pour les professionnels de santé/ patients/autres :
 - les retours d'expérience.
- L'accompagnement du patient dans cette pratique et la réponse à ses interrogations.
- La posture et la communication.

Méthodes

- Apports cognitifs.
- Exercices pratiques.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Valeur ajoutée

Tout au long de la formation, le formateur travaillera sur l'alignement des acteurs non seulement sur l'objectif attendu mais aussi sur les façons d'utiliser les outils au cours du parcours de soin. La philosophie est de faire réfléchir les personnes sur le problème à résoudre et co-crée la solution dans l'esprit de l'intelligence collective.

Pré-requis

Une réunion de cadrage est proposée en amont afin de :

- Comprendre le contexte de l'organisation de l'offre de soin due à la géographie du territoire pour positionner adéquatement la projection du développement de cette nouvelle prise en charge au sein de l'établissement demandeur.
- Échanger sur la nature des freins et des atouts des premières expériences.
- Partager nos points de vigilances thématiques à prioriser au vu du temps imparti.
- Appréhender la composition des groupes formés de personnes.
- Positionner la formation dans le contexte d'organisation de l'établissement.
- Réfléchir ensemble sur l'articulation du programme.

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Références juridiques : Article Ra6316-1 du code de la santé publique, le décret dit Te?le?me?decine du 19 octobre 2010, loi HPST de juillet 2009, ASIP Santé, la CNIL.
- Recommandations de bonnes pratiques : programme national DGOS, HAS, ANAP (Construire un projet de télémédecine), l'Union Européenne.
- Références déontologiques et éthiques : le CNOM demande l'instauration d'une régulation des offres numériques en santé, dans le respect de principes éthiques et déontologiques dans le champ sanitaire.
- Cadre d'intervention : guide méthodologique pour l'élaboration des « plans Télémédecine » à l'intention des ARS, fiches pédagogiques d'aide à la qualification d'un projet de télémédecine CSIS, HAS, ANSM, ASIP Santé,
- Cadre médico-économique : la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, ARS, CCNAM, CATEL (Centre de ressources et d'expertise en e-santé), les travaux du CATEL, du CNOM, de la SFT-ANTEL, OCDE qui préconise une plus grande utilisation des outils numériques pour collecter des données de routine et ainsi assurer un meilleur suivi du médicament.
- Ministère de l'Économie, de l'industrie et du numérique : rapport du CNUM.
- Ministère de la santé et des sports « La place de la télémédecine dans l'organisation des soins », novembre 2008.
- La HAS propose la 1ère classification des solutions numériques utilisées en santé COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Mis en ligne le 17 févr. 2021.
- La feuille de route du numérique 2023-2027.
- Agence du numérique en santé. Accélération du numérique pour le secteur social et médico-social et généralisation du Dossier Usager Informatisé (DUI). Communiqué de presse Publié le 21 février 2022.

Mise à jour le : **28/05/2024**